

Monsieur Prénom Nom

Adresse

Code Postal Ville

Monsieur (Madame),

J'ai bien reçu votre courrier du (date) m'expliquant les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas prendre en charge la réfection de mon carrelage.

Je me suis renseigné(e) de mon côté et je considère que le sinistre que je vous ai déclaré entre tout à fait dans la définition de la garantie décennale. Le carrelage n'est pas un simple revêtement à l'instar du linoléum. Il s'agit d'un élément d'équipement indissociable de son support. Le décollement constitue bien un trouble grave d'utilisation. Il y a donc également impropriété à la destination.

En conclusion, je vous demande de bien vouloir reconsidérer votre position.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur (Madame), l'expression de ma considération distinguée.

(Signature)